

Nerprun bourdaine (*Rhamnus Frangula*)



Le nerprun bourdaine provient d'Europe et il a été introduit en Amérique du Nord à la fin du XIX^e siècle. Il s'est ensuite échappé des haies horticoles dans l'Estrie il y a 25 ans. Depuis, sa dispersion se fait rapidement principalement à cause des oiseaux qui dispersent les graines en mangeant les fruits.

Impact sur la biodiversité

Le nerprun bourdaine est un arbuste qui crée de l'ombrage par sa croissance rapide, ce qui nuit au développement des autres plantes. Il est aussi capable d'occuper un grand territoire par ses nombreuses ramifications au ras du sol, ce qui facilite son adaptation à divers milieux. Il a un énorme taux de propagation car il produit beaucoup de graines qui sont véhiculées par les oiseaux, mais aussi car elles peuvent survivre jusqu'à 3 ans dans le sol. Le nerprun bourdaine peut également se régénérer par voie végétative via ses racines ou même par ses tiges laissées au sol. À ce jour, cette espèce n'a aucun ravageur au Québec.

Impact sur la santé

L'ingestion des fruits peut produire des troubles gastro-intestinaux et des vomissements.

Caractéristiques

Famille : Rhamnacée

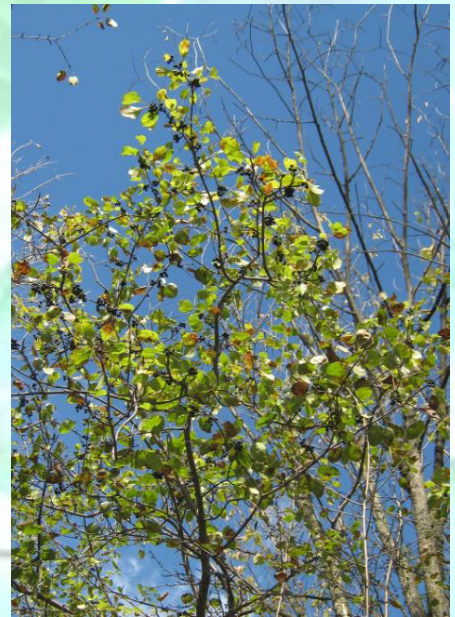
Habitat : Divers milieux, principalement en boisé

Morphologie

Tronc : Porte de nombreuses lenticelles sur l'écorce, hauteur de 2 à 5 mètres

Feuilles : Alternes, non-dentées et luisantes de 4 à 6 cm de longueur

Fruit : Petites baies vertes devenant rouges, puis noires à l'automne



Source : Comité ZIP Jacques-Cartier



Source : afce.qc.ca

Quoi faire

Le coupe au ras du sol est la meilleure méthode de contrôle, mais la tâche peut durer jusqu'à 5 ans. Les plus grosses souches, après avoir été coupées au ras du sol, peuvent être recouvertes d'une toile géotextile pour obtenir des résultats plus rapides. Les tiges coupées doivent être déchiquetées ou brûlées. Il est aussi possible d'enlever les fleurs et les fruits dès leur apparition. La plantation d'espèces indigènes, particulièrement des arbres ou des arbustes, est conseillée dans les colonies coupées.

